

EURE-ET-LOIR NUMÉRIQUE
Syndicat Mixte Ouvert

DÉLIBÉRATION DU BUREAU
N° 26_0050

RÉUNION DU
8 SEPTEMBRE 2026

OBJET :

RAPPORT N° 1

APPROBATION DU PROCES-VERBAL
DE LA REUNION DU BUREAU DU 10
FEVRIER 2026

NOMBRE DE VOIX :

En exercice : 12

Présents : 6

Pouvoirs : 3

Votants : 9

Étaient présents :

Conseil départemental :

M. Jacques LEMARE (Président de séance), Mme Evelyne DELAPLACE,
Mme Annie CAMUEL,

Conseil régional :

Mme Michèle BONTHOUX,

EPCI :

M. Serge MILOCHAU, M. Adem DOGAN,

Étaient absents représentés :

Conseil départemental :

Mme Alice BAUDET,

Conseil régional :

Mme Sylviane BOENS,

EPCI :

M. Fulbert LEVEILLARD,

Pouvoir :

Mme Alice BAUDET donne pouvoir à M. Jacques LEMARE

Mme Sylviane BOENS donne pouvoir à Mme Michèle BONTHOUX

M. Fulbert LEVEILLARD donne pouvoir à M. Serge MILOCHAU

Étaient absents non représentés :

Conseil départemental :

M. Rémi MARTIAL

EPCI :

M. John BILLARD, Mme Virginie QUENTIN,

Secrétaire de séance : Mme Michèle BONTHOUX

LE BUREAU DU CONSEIL SYNDICAL

Dûment convoqué le 2 septembre 2026,

Vu le règlement intérieur approuvé par le Conseil syndical le 19 mai 2026,

Vu le projet de procès-verbal de la réunion du Bureau du 10 février 2026

Vu le rapport n°1 du Président,

DÉCIDE À L'UNANIMITÉ :

- **D'APPROUVER** le procès-verbal de la réunion du Bureau du Conseil Syndical du 10 février 2026.

LE PRÉSIDENT D'EURE-ET-LOIR NUMÉRIQUE,

Jacques LEMARE



BUREAU DU CONSEIL SYNDICAL
Séance du Mardi 8 septembre 2026

RAPPORT N°1

Vie institutionnelle

**Approbation du procès-verbal de la réunion du
Bureau du 10 février 2026**

Le projet de procès-verbal de la réunion du Bureau du 10 février 2026 est annexé.

VU le règlement intérieur approuvé par le Conseil syndical le 19 mai 2026,

VU le projet de procès-verbal de la réunion du Bureau du 10 février 2026,

LE BUREAU DU CONSEIL SYNDICAL EST SOLlicitÉ AFIN D'APPROUVER :

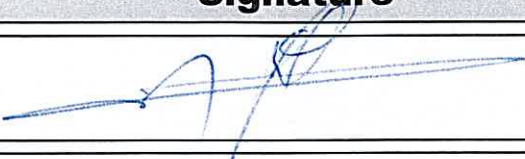
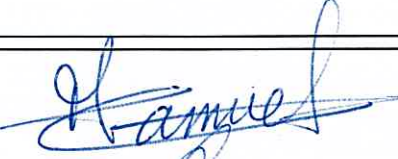
- le procès-verbal de la réunion du Bureau du Conseil Syndical du 10 février 2026.



syndicat mixte Eure-et-Loir Numérique

Mardi 8 septembre 2026 - 18 h 30

Salle 002 - EMT

Délégué	Signature
Jacques LEMARE Président	
Evelyne DELAPLACE Vice-Présidente Représentant du Département	E. DELAPLACE
Annie CAMUEL Représentant du Département	
Alice BAUDET Représentant du Département	 Alice BAUDET
Rémi MARTIAL Représentant du Département	
Sylviane BOENS Vice-Présidente représentant de la Région	Excuse. Sylviane BOENS
Michèle BONTHOUX représentant de la Région	
John BILLARD Vice-Président représentant les EPCI	
Serge MILOCHAU représentant les EPCI	
Fulbert LEVEILLARD représentant les EPCI	
Virginie QUENTIN représentant les EPCI	
Adem DOGAN représentant les EPCI	



**Bureau d'Eure-et-Loir Numérique
Mardi 8 septembre 2026 à 18 h 30
Salle n° 002 du conseil départemental
Esplanade Martial Taugourdeau
3 rue Philarète Chasles – 28300 Mainvilliers**

POUVOIR

à faire parvenir à accueil@numerique28.fr

Je soussigné M. ~~Mme~~ *Fulbert Lericheux*

Membre du Bureau d'Eure-et-Loir Numérique

donne pouvoir à M. ~~Mme~~ *Mr. Serge Mitocheau*

Membre du Bureau d'Eure-et-Loir Numérique

pour me représenter à la réunion de BUREAU du Syndicat Mixte Ouvert « Eure-et-Loir Numérique » du mardi 8 septembre 2026 à 18 h 30.

Fait à *Argers en Beauce*

Le *08 09 2026*

Signature (faire précéder la signature de la mention manuscrite : « Bon pour pouvoir »)

Bon pour pouvoir





**Bureau d'Eure-et-Loir Numérique
Mardi 8 septembre 2026 à 18 h 30
Salle n° 002 du conseil départemental
Esplanade Martial Taugourdeau
3 rue Philarète Chasles – 28300 Mainvilliers**

POUVOIR

à faire parvenir à accueil@numerique28.fr

Je soussigné M. Mme *Alice Baudet*

Membre du Bureau d'Eure-et-Loir Numérique

donne pouvoir à M. Mme *Jacques Lemare*

Membre du Bureau d'Eure-et-Loir Numérique

pour me représenter à la réunion de BUREAU du Syndicat Mixte Ouvert « Eure-et-Loir Numérique » du mardi 8 septembre 2026 à 18 h 30.

Fait à *Châteauneuf*

Le *7 Septembre 2026*

Signature (faire précéder la signature de la mention manuscrite : « Bon pour pouvoir »)

Bon pour pouvoir
[Signature]



Bureau d'Eure-et-Loir Numérique
Mardi 8 septembre 2026 à 18 h 30
Salle n° 002 du conseil départemental
Esplanade Martial Taugourdeau
3 rue Philarète Chasles – 28300 Mainvilliers

POUVOIR

à faire parvenir à accueil@numerique28.fr

Je soussigné M. Mme *Bavens Sylvane*

Membre du Bureau d'Eure-et-Loir Numérique

donne pouvoir à M. Mme *Michèle Bonthouss*

Membre du Bureau d'Eure-et-Loir Numérique

pour me représenter à la réunion de BUREAU du Syndicat Mixte Ouvert « Eure-et-Loir Numérique » du mardi 8 septembre 2026 à 18 h 30.

Fait à *Auneau*

Le *7/9/2026*

Signature (faire précéder la signature de la mention manuscrite : « Bon pour pouvoir »)

Bon pour Pouvoir
STN